



Isabelle Adenot
présidente du Conseil national
de l'Ordre des pharmaciens

les Nouvelles pharmaceutiques

jeudi
25 février
2010

La Lettre

- ÉDITORIAL DE LA LETTRE DES NOUVELLES PHARMACEUTIQUES N° 396 -

L'arrêt des traitements

Le décret "relatif aux conditions de mise en œuvre des décisions de limitation ou d'arrêt de traitement" vient d'être publié fin janvier. Ce décret est important. Il précise aux intervenants la procédure collégiale à appliquer pour prendre une telle décision et pour l'accompagner.

Directement ou indirectement, ce décret concerne aussi les pharmaciens. Certes le médicament est un produit. Mais le pharmacien, partie intégrante de l'équipe soignante, ne le délivre pas, il le dispense.

Les extraordinaires progrès médicaux, chirurgicaux et thérapeutiques font croître chaque année notre espérance de vie. L'innovation des industries de santé est ici à saluer, car celles-ci contribuent pleinement à ce succès.

Mais ces progrès porteurs d'espoir deviennent aussi source d'interrogations.

Chacun d'entre nous – pharmacien biologiste, hospitalier ou officinal – a été confronté à des questions ou à des confidences de malades en fin de vie ou de leurs proches. Espoir, impuissance, culpabilité, révolte, résignation...? Dans des situations très douloureuses, lequel d'entre nous n'a pas ressenti tour à tour ces sentiments?

À quel moment le soin devient-il acharnement thérapeutique? La prise en charge de la douleur physique a fait d'incontestables progrès. Mais qu'en est-il des réponses apportées aux souffrances morales toujours présentes dans de tels moments?

Ces questions sont de plus en plus prégnantes. Elles taraudent tous les professionnels de santé, par vocation destinés à lutter jusqu'au bout contre la maladie et la mort. Elles interpellent l'éthique professionnelle et personnelle qui condamne tout acte qui ne serait pas dicté par l'intérêt du patient. Mais comment en bien juger?

Assurément, ces interrogations dépassent largement le cadre des équipes soignantes. Elles sont sociétales et nécessitent un débat d'une grande ampleur. Quel type d'humanité notre civilisation s'apprête-t-elle à engendrer? Une certitude demeure: l'homme ne peut ni ne doit devenir victime de la science.

Le respect de la dignité humaine impose des exigences. Il mérite la réflexion de tous. Nous nous devons d'y participer.

Isabelle Adenot